

5

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

ETABLISSEMENT DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER (ETER)

DAO No : 11/ CPMP/ETER/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans la presse nationale.
2. L'Etablissement des Travaux d'Entretien Routier dans le but d'optimiser les coûts et de sécuriser le bon approvisionnement de son matériel roulant, se propose d'acquérir, par appel d'offres ouvert ses consommations prévisionnelles (2 150 000 litres GAS-OIL et 620 000 litres Kérosène) en carburant pour une durée d'une année.
3. L'ETER sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir l'acquisition livraison de consommations prévisionnelles en carburant.
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres « *national ouvert* ».
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de L'Etablissement des Travaux d'Entretien Routier, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **ETER** Sis Avenue des Forces armées ; Rondpoint de l'ancien aéroport téléphone 45 25 32 34 fax 45 25 32 35 Nouakchott, pendant les jours ouvrables de 9h heures à 16h.
7. Les exigences en matière de qualification sont :
 - Avoir réalisé avec succès au cours des 3 dernières années, en tant qu'entreprise principale, au moins deux (02) marchés d'acquisition et de fournitures de carburant par commande) au cours des 10 dernières années, (2013-2022) ;
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des 3 dernières années, (2020-2021-2022) supérieur ou égal à 18 000 000 MRU ;
 - Disposer d'une attestation d'autofinancement d'un montant de 15 000 000 MRU, délivrée par une banque et destinée au besoin en fonds de roulement pour l'exécution du marché.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet contre un paiement non remboursable de cinq mille ouguiyas (5 000 MRU) au Compte de l'ETER, à partir du 13/02/2023 pendant les heures ouvrables. La copie de la quittance de paiement devrait être jointe à l'offre.
9. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le **RPAO** (au plus tard le **14/03/2023 à 12 Heures**). Les offres qui ne parviendront pas à l'heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse de la Commission de passation des Marchés Publics de l'ETER le **14/03/2023 à 12 Heures 15 minutes**.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de Neuf Cent mille Ouguiyas (**900.000 MRU**), valable pendant 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
11. Le délai de livraison sera par commande et ne doit pas dépasser une année.

Le Directeur Général de l'ETER


Director
Général

Etablissement des Travaux d'Entretien Routier